



MOTION

à l'attention de M. Gérard COLLOMB, président du Grand Lyon

Lyon, le

Monsieur le Président,

La Métropole de Lyon va voir le jour le 1^{er} janvier 2015 et va rassembler les compétences du Département du Rhône et du Grand Lyon sur le territoire du Grand Lyon.
Des disparités existent entre les deux collectivités dans la gestion sociale du personnel (sur le temps de travail, la rémunération...).

A deux mois de la création de la Métropole, président du Grand Lyon, futur président de la Métropole, vous refusez toute négociation et proposez une harmonisation vers le bas des conditions de travail, faisant fi des acquis des personnels de chaque collectivité.

Toutes les organisations syndicales du Département du Rhône et les syndicats majoritaires du Grand Lyon ont déposé un préavis de grève pour le jeudi 6 novembre et appellent les personnels à se rassembler devant l'Hôtel de Communauté, futur siège de la Métropole, 20 rue du Lac, Lyon 3^{ème}

- pour défendre des conditions de travail qui permettent d'assurer les missions et la qualité du service public
- pour montrer que la Métropole regardée par tous n'est pas celle que vous présentez.

Nous, syndicat CGT de (indiquer la collectivité) ,

- soutenons l'action des personnels du Département du Rhône et du Grand Lyon
- vous demandons d'entendre les agents sur les différents thèmes qui les préoccupent aujourd'hui encore, à deux mois de la mise en œuvre officielle de la Métropole de Lyon.
- vous demandons d'ouvrir des négociations sur la base des revendications portées par l'intersyndicale Département/Grand Lyon qui a déposé un préavis de grève le 6 novembre sur les points suivants : temps de travail, régime indemnitaire, protection sociale, respect des instances paritaires et des droits syndicaux, action sociale, maintien de tous les postes, de tous les services, de toutes les missions pour assurer un service public de qualité.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

le syndicat CGT de.....